

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE**  
**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
SÉANCE DU 22/06/2023

**Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.val-de-sarthe.fr/publications/>**

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin, à 20 H 30, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO, à Malicorne sur Sarthe.

Nombre de conseillers		
En exercice : 46	Présents : 35	Votants : 38

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes ALINE, BOURNEUF-COURTABESSIS, COUET, DELAHAYE, FERRAND, GARNIER, HARDOUIN, LE BLAY, MOUSSAY, QUEANT, POIDVIN FOURNELLE, ROGER, ROTON VIVIER, SCHMITT, TAUREAU.  
MM. AVIGNON, BRETON, CHALUMEAU, CORBIN, COYEAUD, FABUREL, FONTAINEAU, GARNIER, GEORGET, JARROSSAY, LECERF, LEPROUX, LERUEZ, MAZERAT, PANETIER, PAVARD, PIERRIEAU, RICHARD, TELLIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mmes CORBIN, EL IRARI, MENAGE, RIOLE, MM. BERGUES (remplacé par sa suppléante Mme LE BLAY), BOISARD, BOURMAULT, DESPRES, HEULIN.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Mme LEBATTEUX donne pouvoir à M. JARROSSAY, M. D'AILLIERES à M. COYEAUD, M. VIOT à M. PANETIER.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Mme LEFEUVRE Florence, Directrice Générale des services et Mme LANCIEN Delphine, Assistante administrative.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

**La liste des délibérations est la suivante :**

Délibération n°	Objet	Vote
20230622AF1	Désigner un ou une Secrétaire de séance	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622AF2	Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil de communauté en date du 11 mai 2023	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622FB3	Adopter les modifications du règlement budgétaire et financier	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622FTP4	Adopter les tarifs des activités de la piscine communautaire de septembre 2023 à août 2024	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622FTM5	Adopter les tarifs du Musée 2023/2024	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622FTIM6	Adopter les tarifs de l'île MoulinSart 2023/2024	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622RH7	Prendre acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes / hommes	Délibération adoptée à l'unanimité

20230622RH8	Adopter le plan d'actions égalité femmes / hommes 2023-2025	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622RHU9	Supprimer le poste d'Enseignant danse à temps complet de 20h / Créer un poste d'enseignant danse à temps non complet de 13h	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622RHRPE10	Déclarer la vacance du poste d'animateur(trice) du Relais Petite Enfance / Elargir les grades de recrutement / Modifier la délibération n°DE412_08_04_19 du 04/04/2019	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622RH11	Modifier les conditions de création du poste de Responsable achats en autorisant le recrutement de contractuels / Déclarer la vacance de poste / Lancer le recrutement	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622CO12	Autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de la création d'un service commun communication avec les Communes et le SIDERM afin que celui-ci intègre le service commun au 1 <sup>er</sup> septembre 2023	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622MO13	Emettre un avis sur la proposition des itinéraires retenus dans le cadre du schéma vélo élaboré à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622MO14	Emettre un avis sur le projet de Contrat Opérationnel de Mobilité et autoriser M. le Président à signer ce contrat	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622AF15	Valider l'avenant n°1 à la convention de service SIG avec la Communauté de communes LBN	Délibération adoptée à l'unanimité
20230622DM16	Accepter le principe de création d'un groupement de commandes pour la réception, le tri, le conditionnement et le chargement des emballages ménagers et des papiers, et le traitement des refus de tri, avec les Communautés de communes de la Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, de l'Orée Bercé Belinois du Sud-est du pays Manceau, du Maine Cœur de Sarthe et de Le Mans Métropole / Autoriser M. le Président à signer la convention de ce groupement / Prendre l'engagement de voter les crédits nécessaires au règlement des dépenses / Autoriser M. le Président à signer le marché	Délibération adoptée à l'unanimité

La Suze sur Sarthe, le 22/06/2023,

La Secrétaire de séance

Le Président

